



Pack Numérique Lycéen

L'acquisition des compétences numériques par les jeunes Normands constitue un enjeu majeur pour la Région, les lycées et les Autorités Académiques. Depuis septembre 2021, la Région Normandie a lancé le **Pack Numérique Lycéen** dans le but de :

- favoriser l'inclusion
- lutter contre la fracture numérique
- développer les compétences transversales et numériques des jeunes
- Soutenir la transition numérique
- Faire évoluer les usages numériques

Au total, 236 lycées normands de l'enseignement public, de l'enseignement privé sous contrat et de l'enseignement agricole bénéficient de ce programme. En août 2023, la Région a voté le renouvellement du dispositif pour 3 ans.

Support utilisateurs

Une question concernant la convention, un problème avec l'ordinateur...Contactez l'assistance :

- Téléphone : 0800 97 87 00 (numéro vert gratuit) - Du lundi au samedi de 8h à 18h.
- Mail : support.packnumeriquelyceen@normandie.fr
- Formulaire : ["Assistance Pack Numérique Lycéen", disponible ici](#)

- Chat : disponible en bas à droite de cette page

Votre ordinateur, après le lycée

A la fin de la scolarité au lycée, il est demandé aux élèves de faire un choix sur la conservation ou la restitution de leur ordinateur Pack Numérique Lycéen. Les représentants légaux concernés ont reçu fin juin, un mail leur demandant de faire ce choix. Si vous n'avez pas reçu de mail, vous pouvez vous rendre directement sur : <https://packnumeriquelyceen.normandie.fr/>

Pour les élèves souhaitant garder l'ordinateur, il est demandé de suivre la procédure suivante avant le 30 septembre 2025 afin de pouvoir continuer à utiliser l'ordinateur. Elle est également disponible sur la plateforme.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la hotline au 02.79.65.39.43 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

[Procédure Pack Numérique Lycéen - Création compte admin et accès données personnelles](#)

Le Pack Numérique Lycéen, c'est quoi ?

Le Pack Numérique Lycéen comprend :

Le prêt d'un ordinateur portable à chaque lycéen

+

L' ENT "l'Educ de Normandie" pour les lycées publics

+

Des ressources numériques et des manuels mis à disposition lycéens et des enseignants dans les lycées publics

+

Le **wifi** dans les lycées publics

+

Un programme d'accompagnement des lycéens et de la communauté éducative aux usages numériques

Estimé à 20 millions € annuels, le coût des ordinateurs représente environ 75% du budget, l'accompagnement des usagers environ 10% et la mise à niveau des infrastructures numérique (wifi) dans les lycées publics environ 15%.

50 lycées sont engagés dans l'utilisation des manuels scolaires numériques financés par la Région Normandie, sur initiative des équipes enseignantes.

[Le Pack Numérique Lycéen \(dépliant\)](#)

L'ordinateur

Pour qui ?

Pour tous les lycéens entrant en seconde ou en première année de CAP, dans un lycée normand engagé dans le projet Pack Numérique Lycéen. Renseignez-vous auprès de votre lycée pour vérifier son adhésion au Pack Numérique Lycéen.

Votre lycée a adhéré au pack numérique lycéen, comment obtenir l'ordinateur ?

Une convention de prêt sera envoyée par mail aux représentants légaux des élèves entre mi-août et fin septembre, pour signature.

L'ordinateur est-il donné au lycéen ?

En fin d'étude au lycée, la Région propose aux élèves qui souhaiteraient garder l'ordinateur pour leur poursuite d'études, de leur donner. Si les lycéens ne souhaitent pas le conserver, les ordinateurs seront récupérés et seront reconditionnés. A noter que pour tout départ en cours d'année, notamment pour un lycée d'une autre région, l'élève devra restituer l'ordinateur.

Quelles sont les caractéristiques de cet ordinateur, les logiciels déjà installés ?

Retrouvez [la description complète](#).

Que peut-on installer sur cet ordinateur ?

La Région Normandie a déployé le "pack logiciels" sur tous les ordinateurs prêtés. Celui-ci permet au lycéen d'accéder directement, depuis le bureau de son ordinateur, à un ensemble de logiciels simples, gratuits, rapides et fiables à installer.

Le "pack logiciels" c'est :

- Une installation simple et rapide : 2 clics suffisent !
- Des applications sélectionnées avec l'expertise des services académiques, pour leur intérêt pédagogique et éducatif.

Ce sont en tout plus de 30 applications disponibles immédiatement pour les lycéens.

Où trouver des conseils pour utiliser l'ordinateur ?

Retrouvez tous les conseils et astuces pour prendre en main le PC.

[Consulter nos tutos](#)

Donnons une seconde vie aux ordinateurs !

La Région a instauré un marché de reconditionnement pour offrir une seconde vie aux ordinateurs, permettant ainsi à d'autres élèves de les utiliser. Cette initiative s'inscrit dans une démarche écoresponsable, visant à réduire la demande en ressources naturelles, à diminuer les déchets électroniques et à limiter les coûts. Il est donc essentiel que les élèves prennent une décision éclairée quant à la conservation de leur ordinateur.

Les différentes étapes du reconditionnement des ordinateurs Pack Numérique Lycéen :

1. Les ordinateurs sont audités afin de vérifier leur état (aspect visuel, écran, clavier, disque dur)

2. Ils sont ensuite classés en fonction de leur état (A, B, C, D). La catégorie D concerne les ordinateurs qui sont trop abimés pour être réparés mais qui pourront être recyclés.
3. Les données des ordinateurs sont effacées, conformément aux règles RGPD
4. Les ordinateurs des grades B et C sont réparés pour atteindre le grade A
5. Les ordinateurs reconditionnés sont testés une dernière fois pour vérifier leur bon état de fonctionnement
6. Les ordinateurs reconditionnés reviennent dans le circuit de distribution des ordinateurs Pack Numérique Lycéen et profitent à de nouveaux lycéens !

Accompagnement

Le Pack numérique lycéen comprend la mise en place d'un plan d'accompagnement.

Chaque lycée normand, en fonction de son projet d'établissement, de la spécificité de ses formations et de son territoire, doit pouvoir mettre le numérique au service des apprentissages et de l'épanouissement des lycéens.

La Région Normandie dispose d'une équipe de médiateurs de proximité pour soutenir le développement des usages et l'appropriation du Pack Numérique Lycéen dans les lycées publics.

Ainsi, le programme régional d'accompagnement aux usages numériques, à destination des lycéens et des professeurs, comprend trois axes :

- Un soutien à la prise en main du Pack numérique lycéen
- Des actions pour diversifier et développer les usages numériques
- Des ressources numériques éducatives au choix

[Programme régional d'accompagnement aux usages numériques 2025-2026](#)

L'ENT et le WIFI

C'est quoi l'ENT ?

C'est un environnement numérique de travail permettant à la communauté éducative, aux lycéens et aux parents de communiquer et travailler ensemble. En Normandie, il s'agit de L'Educ de Normandie, de la société Edifice, développé pour les lycées normands.

L'Educ de Normandie : un outil indispensable de la vie au lycée !

Les lycéens pourront y retrouver des tutoriels et des conseils d'utilisation pour les ordinateurs, un espace de stockage dédié, un agenda et un emploi du temps, ainsi que des actualités sur la vie lycéenne.

L'ENT offre également une multitude de ressources gratuites pour créer des fiches de révision, des cartes mentales, des frises chronologiques, des blogs, ainsi que des documents partagés pour faciliter le travail en groupe. Et bien d'autres fonctionnalités sont à découvrir !

Tout ceci de façon simple, ludique et sécurisée.

Des actualités à suivre !

Dans l'ENT, vous trouverez un fil d'actualité dédié à la Région Normandie, spécialement conçu pour les lycéens, les parents et les équipes éducatives. Ce fil présente des publications hebdomadaires qui couvrent une gamme variée de sujets. Les utilisateurs peuvent y découvrir toute l'actualité régionale qui les concerne directement, comme des conseils d'utilisation pour leur ordinateur, des informations sur les ressources disponibles, les événements régionaux à ne pas manquer, des conseils d'orientation, et même participer à des sondages rapides pour exprimer leurs avis.

Peut on accéder à l'ENT via un smartphone ou une tablette ?

Oui, l'ENT est prévu pour être accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, puisqu'il est disponible aussi en application !

Comment se connecter à l'ENT ?

[Retrouvez toutes les infos de connexion.](#)

Comment se connecter au WIFI dans les lycées ?

La Région Normandie a déployé le wifi dans l'ensemble des lycées publics normands. Cela représente environ 7000 bornes wifi. Trois réseaux sont disponibles dans les lycées publics en fonction des usages et des besoins :

- le réseau « Invité » qui doit être privilégié pour les usages personnels avec les smartphones personnels ou les invités
- le réseau « Ordinateurlycéensnormands » à privilégier pour les usages pédagogiques avec les ordinateurs du PNL
- le réseau « Eduroam » pour les enseignants.

Foire aux questions sur les ordinateurs portables

Si un lycée répond positivement et souhaite s'inscrire dans la démarche, quels sont les attendus de la Région?

Au-delà de sa mission éducative, il est attendu que le lycée :

- incite les lycéens à apporter et à utiliser leur ordinateur du Pack Numérique Lycéen au lycée et en classe
- mobilise et promeuve les ressources et manuels numériques choisis ainsi que l'ENT
- recherche un équilibre d'usages, dans une démarche de sobriété numérique, entre le parc informatique de l'établissement et les ordinateurs des lycéens fournis dans le cadre du Pack Numérique Lycéen.
- contribue au développement du Pack Numérique Lycéen par sa participation à des évaluations et retours d'expérience proposés par la Région.

Si un lycée ne répond pas ou répond par la négative, ses lycéens seront-ils équipés en ordinateurs ?

Consciente de la nécessité d'un partenariat fructueux avec les autorités académiques et d'une implication forte des lycées pour la réussite du projet, la

Région acceptera la décision des conseils d'administration de décliner l'offre de prêt d'ordinateurs portables à ses élèves.

Est-ce que les élèves de BTS recevront un ordinateur ?

Non, le dispositif ne concerne pas les étudiants, mais uniquement les élèves entrant en seconde ou en 1ère année de CAP.

Pourquoi fournir des ordinateurs portables et non des tablettes ?

Les usages des ordinateurs sont plus polyvalents, au vu du retour des expérimentations menées avec des lycées par la Région dans le cadre de la démarche #LycéeduFutur. Une enquête menée par la Région sur les usages numériques des lycéens, lors du confinement (avril 2020), a confirmé la pertinence de l'ordinateur portable pour la continuité pédagogique.

Les ordinateurs facilitent la production de contenu et la prise de note, à l'inverse des tablettes et smartphones qui sont davantage utilisés pour de la consultation.

Au vu des objectifs du projet (acquisition de compétences transversales numériques, posture professionnelle, soutien à la scolarité, création de support pour porter des candidatures de stage, d'emploi ou d'inscription en école supérieure...), l'ordinateur portable est l'outil le plus adapté pour soutenir les lycéens normands.

Qui assurera la maintenance de l'ordinateur?

La maintenance matérielle sera assurée par une société prestataire mandatée par la Région Normandie. Ainsi, un dispositif de service après-vente incluant la mise en œuvre de la garantie est prévue. Dans l'objectif de permettre une continuité des usages, un stock d'ordinateurs tampon permettra une grande réactivité en cas d'échanges standard. Le support utilisateur dédié au projet permettra à distance le dépannage et le diagnostic. Dans ce cadre, le prestataire sera également en mesure d'accompagner un utilisateur pour réinitialiser son ordinateur (remise en

configuration sortie d'usine). Des éléments plus précis pourront être communiqués à l'issue de la phase d'appel d'offre.

L'exploitation logicielle quotidienne (mises à jour antivirus, système d'exploitation, etc., installation de logiciels, paramétrage de la connexion à un réseau wifi personnel, etc.) seront de la responsabilité du lycéen auquel est prêté l'équipement, afin de développer les compétences des lycéens, de permettre le développement des usages. Autre avantage : l'ordinateur n'a aucune surcouche logicielle qui ralentirait ou limiterait les usages, et les élèves peuvent installer sans délai un logiciel qu'ils souhaiteraient utiliser. La Région Normandie, dans le cadre d'un plan d'accompagnement ambitieux des usages numériques éducatifs, mettra à disposition des lycéens des ressources accessibles gratuitement en ligne.

Ceci peut vous intéresser



[Les lycées normands](#)

[Convention de prêt : information sur les données personnelles](#)